

D. Quant au Fraser, est-ce que la dérivation des eaux tendrait à accélérer l'érosion en période de crue? Comme vous le savez probablement, l'érosion pose plusieurs problèmes, particulièrement dans ma circonscription; c'est là un sujet d'inquiétude.— R. Consultons la carte hydrographique, pour Hope, par exemple. Les eaux de crue du Fraser y ont atteint un volume dépassant 300,000 pieds cubes à la seconde; le débit moyen dépasse à peine 250,000 p.c. pour s'établir durant la période des basses eaux à environ 200,000 p.c. Avec l'eau des bassins de la Mica ou de la Bull, de moins de 50 millions d'acres-pieds, sans tenir compte des faibles débits du Fraser, nous ne pourrions atteindre qu'un débit de 78,000 p.c. à la seconde. Ce qui représente près de quatre fois le débit minimum du Fraser, mais moins du tiers du débit moyen et moins du septième du débit maximum; de sorte que je ne vois pas quelles répercussions importantes nos propositions pourraient avoir sur l'érosion.

D. Le général Pearkes a déjà soulevé une question se rapportant à la pêche. Je crois savoir que le saumon remonte les cours d'eau durant la période de frai. Le poisson remontant le Fraser pourrait-il franchir la dérivation pour atteindre l'autre réseau fluvial?— R. C'est fort improbable, et je ne crois pas que ce soit possible à cause d'une galerie, et si nous utilisons la passe de l'Aigle, les projets prévoient une vaste usine hydro-électrique souterraine au lac Summit, avec dénivellation de 300 pieds. A mon avis le poisson ne pourrait pas franchir cet obstacle. Il serait bien accueilli pourtant, s'il y parvenait.

D. Pourquoi le serait-il? Ce serait au détriment des pêcheries du Fraser si le poisson s'engageait dans l'autre voie et si ses petits descendaient jusqu'à l'océan pour remonter le Columbia l'année suivante, de sorte que le Fraser resterait sans poisson.— Voilà pour moi une énigme. Permettez-moi de proposer que ces questions très techniques soient discutées lors de la réunion de la Commission des pêcheries qui se tiendra à Ottawa en juin. Je soumettrai l'énigme aux experts et nous verrons quelle sera leur réponse.

Nous vous avons fourni, je crois, un graphique illustrant ce que serait l'usine hydro-électrique de la passe de l'Aigle, au lac Summit; il me semble improbable que des poissons puissent remonter à la nage la chute du canal d'amenée au lac Summit. Il n'y a pas lieu d'espérer amener de cette façon des saumons du Fraser dans le Columbia supérieur.

D. Vous avez déclaré que la construction du barrage de Castlegar ou de Kaiser éliminerait la possibilité d'en construire un à Murphy. Celui-ci serait-il complètement éliminé ou pourrait-il comporter une dénivellation moindre? R. Cela serait possible, en effet. Tout est possible. Mais quelle en serait l'utilité, si l'on choisit l'emplacement du Murphy, puisque le barrage peut être érigé de façon à maintenir efficacement le niveau des lacs Arrow à une hauteur qu'on déterminerait en tenant compte des dommages matériels qui en résulteraient. Il n'y a aucun avantage, que je sache, à construire un barrage équivalant à ce que serait celui du cours supérieur. Il n'y a aucun avantage à construire un barrage qui de toute façon devrait être aussi élevé pour maintenir de tels niveaux. Ce serait faire double emploi. Je n'y vois aucune utilité.

D. Il me reste une seule question, et celle-là a trait à la réponse que vous avez donnée, je crois, à M. Green, et il m'a semblé que vous hésitez quelque peu à y répondre, et porte sur les raisons pour lesquelles vous vous opposez à la construction d'un barrage à Castlegar. Vous avez affirmé qu'il éliminerait celui dont nous parlons présentement. Était-ce là le seul motif?— R. Nous avons alors formulé une inquiétude, monsieur le président; je ne crois pas que le mot opposition puisse définir l'attitude que nous avons adoptée à ce sujet. Nous n'avons aucune compétence en la matière, sauf en ce qui concerne l'élaboration d'un rapport complet et exact, traduisant les intérêts publics. Voici ce que nous tenons à faire observer: si, passant un contrat avec une société des États-Unis, à supposer que la chose soit possible, ce qu'on ne sait pas encore à